



VILLERS-LES-POTS

Bulletin municipal n°60 - juillet 2025



Retrouvez toutes les actualités de votre commune

www.villerslespots.fr





MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

📍 1 - 3 Rue Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 34 03 / Fax : 03 80 31 06 62
✉ mairievillerslespots@orange.fr
🌐 www.villerslespots.fr
📘 Commune De Villers Les Pots

Accueil du public

Lundi : 13h30 - 16h15
Mardi : 9h - 12h
Jeudi et Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h15
Samedi : 9h - 11h30



CCAS

Permanence en mairie le vendredi de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous les autres jours.
☎ 03 80 37 34 03



MÉDIATHÈQUE

📍 3 impasse Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 40 44
✉ bibliothequevillerslespots@orange.fr

Accueil du Public

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 15h45 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h



ÉCOLES

Maternelle

📍 6 rue des Rosiers - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 31 43 90

Elémentaire

📍 5 rue Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 49 28



SERVICE DE GESTION COMPTABLE

1 ruelle des Pêcheurs - 21130 Auxonne
☎ 03 80 57 57 00
Accueil du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h30.



NAVETTE MOBIGO HORAIRES

Halte de Villers-les-Pots :
du lundi au vendredi : départ à 06h45 et 07h15
Gare d'Auxonne :
du lundi au vendredi : départ à 17h37 et 18h37



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde
composez le **32 37**.



GENDARMERIE

📍 Route de Flammerans - 21130 Auxonne
☎ 03 80 27 03 60

SOMMAIRE

2	Informations pratiques
3	Mot du maire
4 - 7	Vie municipale
8	Actions sociales
9	Etat civil
10 - 11	Bonnes pratiques
13	Médiathèque
14 - 15	Ecoles
16 - 17	ITV entreprises
18 - 20	Associations
21	Liste des associations
22 - 23	Entreprises - annonceurs
24	Calendrier des manifestations

NUMÉROS D'URGENCES



SAMU



POMPIERS



POLICE
SECOURS



APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN



APPEL D'URGENCE
EN VISIOPHONIE OU SMS
POUR LES PERSONNES
SOURDES/MALENTENDANTES

Il a tout juste un an, nous commémorions le débarquement des alliés de juin 1944. Qui aurait parié alors que le nouveau président américain, après 80 ans de partenariat au sein de l'Alliance Atlantique, remettrait tout en cause avec une telle violence. L'Europe est maintenant bien isolée entre un état russe hégémonique qui continue de guerroyer en Ukraine, et des Etats Unis qui revendique des territoires pour la richesse de leurs sous-sols ou des routes commerciales pour leur business.

En un an le monde a changé comme jamais !

A notre échelle de potiers, le village poursuit sa mutation. La construction du bâtiment de services et de logements progresse et vous devriez d'ici la fin de l'été mieux appréhender les volumes. Le travail de financement de ce projet a encore évolué avec une subvention de près de 360 000 € de l'Europe. La Région devrait nous octroyer 80 000 € en ce début d'été. Le travail avec les futurs porteurs de projet du rez de chaussée continue et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie nous permettra de valider le porteur de projet sur la partie commerce à l'automne prochain. Nous espérons un bâtiment hors d'eau et hors d'air d'ici septembre afin de vous convier, si possible, à une première visite de chantier.

Il y a tout juste un an, nous étions retenus par l'Etat dans le Programme Village d'Avenir comme 17 autres communes côte d'orienne. Les services de la Préfecture nous demandait alors de nous engager dans notre premier projet à savoir la réfection de la place et de la traversée du village. Un an de travail acharné pour définir le projet, choisir un maître d'œuvre, vous consulter, déposer les dossiers de subventions et mener le lobbying indispensable, consulter les entreprises. Nous sommes confiants dans la qualité de notre dossier. L'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau devraient nous accompagner au niveau envisagé. Le Conseil Municipal de juillet ou plus vraisemblablement celui de septembre devrait nous permettre de commander les travaux.

Ces deux projets vont transformer le centre de la commune et contribuer à son attractivité. Nous travaillerons jusqu'à la fin du mandat pour poursuivre sur cette voie.

Cette fin de semestre est l'occasion des premières manifestations de nos associations, les vides greniers, la marche gourmande, la fête de la musique, la kermesse des écoles sont autant de moments de convivialité à encourager.

Nos seniors reviennent tout juste de Beaune après les visites guidées de la moutarderie Fallot et des Hospices. Le voyage en bus et le repas au restaurant auront permis d'échanger sur le bon vivre dans notre commune.

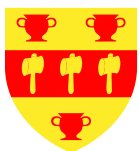
Vous retrouverez dans ce bulletin vos rubriques habituelles et vous pourrez noter dans vos agendas les manifestations prévues au second semestre.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été. Après un printemps en demi-teinte, j'espère que vous trouverez le soleil à Villers ou ailleurs.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée de septembre !



Cédric VAUTIER



BUDGET 2025

Les orientations budgétaires ont été définies dans un contexte législatif incertain.

Pour y faire face, des priorités ont été établies pour les dépenses d'investissement dû notamment à l'incertitude des financements sur les projets engagés.

Ils seront poursuivis dans la mesure du possible en fonction des financements obtenus.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles seront dans la mesure du possible maîtrisées malgré un contexte réglementaire qui s'impose à nous.

Depuis 2020, une maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de continuer de dégager de l'épargne chaque année. Concernant la fiscalité, le Conseil Municipal a fait le choix de maintenir les taux votés en 2024.

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES : 12.59 %

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : 32.93 %

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES : 30.42%

SECTION DE FONCTIONNEMENT : *Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025
11	Charges à caractère général	253 900 €
12	Charges de personnel	367 000 €
65	Autres charges gestion courante	105 200 €
66	Charges financières	58 000 €
67	Charges spécifiques	1 000 €
68	Dotations aux provisions	10 €
42	Opération d'ordres entre sections	21 350 €
23	Virement de section d'investissement	62 308 €
TOTAL DES DEPENSES		868 768 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 868 768 EUROS

Les charges de personnel et frais assimilés

Les charges à caractère général : achats divers, fluides, impôts, taxes et versements assimilés

Les contingents, participations obligatoires et subventions : SDIS, indemnités élus, SICECO, subventions aux associations

Les charges d'intérêts et autres charges financières

Les charges liées aux amortissements et provisions

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 319 813 EUROS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025
13	Atténuation de charges	5 000 €
70	Produits des services	35 830 €
73	Impôts et taxes	281 276 €
731	Fiscalité Locale	394 256 €
74	Dotations et participations	117 221 €
75	Autres produits gestion courante	40 000 €
76	Produits financiers	800 €
042	Opération d'ordres entre sections	750 €
002	Excédent Fonctionnement Reporté	444 150.95 €
TOTAL DES RECETTES		1 319 283.95 €

Les impôts et taxes perçus par la collectivité
 Les dotations et participations encaissées par la collectivité
 Les produits des services rendus, les recettes liées aux immeubles et les redevances perçues par la collectivité
 Produits des services du domaine et ventes diverses et autres produits de gestion courante
 Les produits financiers
 Les autres recettes : reprises sur amortissements et provisions et atténuation de charges).

SECTION D'INVESTISSEMENT : Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la commune à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 933 316 EUROS

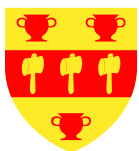
DEPENSES		CREDIT REPORT	BP 2025	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts		71 400.00 €	71 400.00 €
20	Immobilisations incorporelles	54 690.00 €		54 690.00 €
204	Subventions d'équipement versée		4 800.00 €	4 800.00 €
21	Immobilisations corporelles	259 700.00 €	37 000.00 €	296 700.00 €
23	Immobilisations en cours	2 554 976.00 €	- 50 000.00 €	2 504 976.00 €
040	Opération d'ordres entre sections		750.00 €	750.00 €
TOTAL DES DEPENSES		2 869 366.00 €	63 950.00 €	2 933 316.00 €

Continuité des travaux de Construction du bâtiment de services et logements
 Phase Etude pour l'aménagement des espaces publics
 Travaux sylvicoles et plantations d'arbres
 Changement des lampes de l'éclairage public en LED
 Améliorations patrimoine communal
 Achat de mobiliers Ecoles et
 Médiathèque
 Renouvellement parc informatique avec Windows 11
 Matériels techniques et sportifs
 Remboursement capital d'emprunt

RECETTES		CREDIT REPORT	BP 2025	TOTAL
001	Excédent d'investissement reporté		133 337.93 €	133 337.93 €
10	Dotations Fonds divers réserves		10 000.00 €	510 000.00 €
13	Subventions d'investissement	1 417 559.00 €	104 500.00 €	1 522 059.00 €
16	Immobilisations corporelles	1 140 200.00 €	- 138 800.00 €	1 001 400.00 €
1068	Immobilisations en cours		178 269.07 €	178 269.07 €
040	Operation d'ordres entre sections		21 350.00 €	21 350.00 €
024	Produit de cession		4 592.00 €	4 592.00 €
021	Virement de la section de fonct		62 308.00 €	62 308.00 €
TOTAL DES RECETTES		2 557 759.00 €	375 557.00 €	2 933 316.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 933 316 EUROS

Fonds de compensation de la TVA
 Autofinancement
 Emprunts
 Subventions et dotations
 Taxe aménagement



FOCUS PLU

La procédure de Révision Générale du PLU initiée le **12 avril 2021** arrivera prochainement à son terme. La fin de la phase de concertation a été actée par le Conseil Municipal le **17 février 2025** s'en est suivi l'arrêt du PLU le **17 mars 2025**.

Le dossier d'arrêté du PLU est consultable en mairie aux heures d'ouvertures ainsi que sur les sites internet :

www.villerslespots.fr et www.dorgat.fr

LES CONTRAINTES

- La compatibilité avec le SCoT du PETR Val de Saône Vingeanne
- Le contexte normatif très contraignant : *loi climat et résilience* notamment
- Les caractéristiques même du territoire (Zone inondable, infrastructures de transports...)

RAPPEL DES ENJEUX POUR VILLERS-LES-POTS

- Opérer la **mise en compatibilité avec le SCoT**
- **Assumer le rôle de Pôle relais** dévolu par le SCoT
- **Assumer la fonction économique** dévolue par la Communauté de Communes Auxonne-Pontailleur Val de Saône (CAP)
- Le **patrimoine naturel** à protéger
- **L'activité agricole** locale à prendre en compte et préserver

Glossaire :

PLU : plan local d'urbanisme

SCOT : schéma de cohérence territorial

PETR : pôle d'équilibre territorial et rural

OAP : orientation d'aménagement et de programmation

PADD : projet d'aménagement et de développement durable

RESTE DE LA PROCEDURE

- La soumission du projet aux personnes publiques associées depuis le **15 avril 2025**, il dispose d'un délai de 3 mois pour émettre leur avis.
- L'enquête publique (1 mois) : elle aura lieu du **29 septembre 2025 au 31 octobre 2025**
- Réception du rapport du commissaire enquêteur : **novembre 2025**
- Ajustement du dossier pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et du résultat de l'enquête publique
- Approbation de la révision du PLU par délibération du Conseil Municipal : **fin 2025**

BAR ÉPHÉMÈRE

Le groupe local, LES ZANTIK'AIRS, a bien voulu nous accorder une soirée pour animer le bar éphémère du vendredi 7 mars et d'ailleurs nous les entendrons de nouveau le vendredi 13 juin.

70 personnes ont accueilli ce groupe qui nous a offert des reprises des années 60 à 80.

Les jeunes du Val de Saône ont quant à eux, vendu environ 140 burgers frites.

Soirée réussie, à Villers, c'est toujours un franc succès lorsque l'on associe les burgers à la musique !



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le mercredi 8 mai, s'est déroulé, la célébration du 8 mai 1945, jour de la Grande Victoire de la 2^{ème} guerre mondiale. Nombreux étaient venus, saluer cet hommage à nos morts plus particulièrement ceux de notre commune. Monsieur le Maire, nous a livré le message du Ministre des Armées, Monsieur LECORNU, et a conclu par un discours sur l'actualité.

Cet hommage nous le devons à tous ceux qui ont combattu pour notre Liberté, pour la paix et que celle-ci perdure malgré le climat de tension entre certains pays actuellement. Merci à tous les Frères d'Armes- les Anciens Combattants, les conseillers municipaux, les habitants de Villers qui étaient présents à cette cérémonie. S'en est suivi, un apéritif amical.



LA CHASSE AUX DÉCHETS !

Samedi 22 mars s'est tenue la sortie annuelle pour le ramassage des déchets qui pourrait être évitée si toutes et tous respectaient un tant soit peu la nature. Les déchets sont de tout ordre et pourtant les poubelles existent. Peur de payer une redevance supplémentaire entraîne des déchets sauvages ? et peut-être préciser à ces personnes que si elles avaient un minimum de respect pour elle, la nature s'en porterait mieux.

Nous remercions les membres de l'amicale Saint-Hubert qui ont organisé cette opération sur la commune, ainsi que les bénévoles, et de jeunes membres de la commission des jeunes.



LA COMMISSION DES JEUNES 2024/2025

Cette année, la commission des jeunes a réuni, Tanya, Susanne, Lou, Eva, Victoria, Thomas Marteau, Thomas Tachin, Abdoulaye et Yvann. Ils ont décidé d'un commun accord de se donner en spectacle. Pour le thème de leur représentation, il était question de clins d'œil sur le respect de leur commune, les bons gestes à avoir au quotidien, comme jeter les mégots chez soi, ramasser les « ... » des chiens, de jeter les poubelles chez soi et non dans la nature. Un spectacle de 15 minutes qui s'est tenu devant les parents qui pour certains ont été surpris de voir avec quelle éloquence, leurs enfants pouvaient s'exprimer en public. Qui sait, des artistes en herbe ?



REPAS DES VOISINS

Le vendredi 9 mai avait lieu le repas des voisins, si le temps n'a pas permis aux convives de dîner dehors, néanmoins, une vingtaine de personnes étaient présentes pour échanger, festoyer et partager son repas. Merci à vous c'était une belle soirée, accompagnée de bons vins.





ATELIER CAP BIEN-ÊTRE

Le mois de mars a été l'occasion pour 7 inscrits à ces ateliers, de découvrir comment gérer des situations ou événements qui favorisent l'anxiété au quotidien.

4 étapes collectives suivies d'un entretien individuel avec l'animatrice :

- 1- Emotions, Bien-être et santé,
- 2- Gestion du stress,
- 3- bien vivre avec soi,
- 4- Bien vivre avec les autres,
- 5- Garder le cap.

Nous remercions Anaïs JULIEN de l'association ASEPT, qui a animé ces ateliers et apporté ses connaissances pour nourrir spirituellement le groupe.



Association Santé
Education et Prévention
sur les Territoires
Franche-Comté/Bourgogne

PERMANENCE CCAS

Mme COLLIN Marie-Claude, agent administratif à la commune, se tient toujours à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (ou pour tout renseignement) le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

Pour toute demande d'information ou de rendez-vous, contacter la mairie au 03 80 37 34 03.

PERSONNES ÂGÉES

RESTER A SON DOMICILE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Pour plus de sérénité et de tranquillité pour vous et pour vos proches, plusieurs solutions s'offrent à vous.

- Le service de téléassistance sous forme de bracelet ou de collier pour sécuriser les personnes âgées en cas de chutes de malaises etc
- Le service portage de repas est un véritable service pour les personnes étant dans l'impossibilité de faire leurs courses ou de cuisiner par manque d'idée ou de motivation ; Cela permet également de lutter contre la dénutrition et l'isolement.
- Le service « veiller sur mes parents »

Voici quelques exemples de prestataires offrant ces services : La Poste, l'ADMR, ATOME, Présence Verte etc...
Le CCAS de la commune peut vous aider pour vos demandes de renseignements et vos démarches.



VILLERS-LES-POTS - ETAT-CIVIL PREMIER SEMESTRE 2025



NAISSANCES

**MUSSARD HAZEN Aylinn
Vanessa Elodie**
née à DIJON le 14 janvier 2025

DELPHIN NIVOT Alice
née à DIJON le 10 février 2025

**GUSMAND Gwenaëlle
Josette Micheline**
née à DIJON le 17 février 2025

**MOROT Elio
pascal Jacques**
né à DOLE le 23 mars 2025

**DEUTSCH Téa
Véronique Cindy**
née à DIJON le 31 mars 2025

**DAPPE Louis
Éric**
né à DIJON le 24 avril 2025



PACS

**THÉVENIN Adrien, Gilles &
KAYA DIAME Geaime, Antoneta**
le 29 novembre 2024

**PERROT Dimitri, Daniel, Claude
& BOLSONELLA Pauline**
le 03 janvier 2025



BAPTÊME CIVIL

**LE COINTE Raphaël,
Jean-Luc, Eddie,**
né le 9 Avril 2024



DÉCÈS

DETANG Pierre
décédé le 01 mars 2025
à Villers les pots

Transcriptions de Décès

MITAINE Fernand, Valentin
décédé le 07 décembre 2024

**COLLIN Yvette,
Marie, Augustine née ARBELOT**
décédée le 13 avril 2025





Bonnes pratiques

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Denis Burillard intervient bénévolement dans le cadre d'un conflit entre personnes physiques et/ou morales. Sa permanence se tient à la communauté de communes d'Auxonne. Pour prendre rendez-vous, contactez le 03-80-27-03-20.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune qui le souhaitent peuvent dès maintenant s'inscrire sur la liste électorale de la commune, en prévision des élections municipales qui auront lieu en 2026.

Cette démarche peut se faire soit en ligne (voir le site service.public.fr) ou en mairie en remplissant un formulaire et en joignant une pièce d'identité valide ainsi qu'un justificatif de domicile.



LÉGALISATION DE SIGNATURES

Avant de vous rendre en mairie avec le document du notaire afin de faire légaliser votre signature, nous vous recommandons de prendre rendez-vous au préalable. Le document devant être signé devant un officier de l'état civil, prendre rendez-vous vous permettra ainsi de ne pas vous présenter à un moment où le Maire et ses adjoints sont absents.



MAISON FRANCE SERVICES

La ville d'Auxonne compte à présent un espace France Services situé au 2 rue de la Paix. Les usagers peuvent s'y rendre les lundis, mercredis, vendredis de 9h à 13h, les mardis et jeudis de 13h à 18h30, et de 9h à 13h les 1er et 3ème samedi du mois. Ce service totalement gratuit permet aux usagers de trouver de l'aide dans le cadre de leurs démarches administratives, au sein d'un guichet unique.



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Les habitants de la commune sont invités à nous faire part de leurs observations concernant l'offre de service des lignes de transport à la demande, de manière à rendre celui-ci le plus efficace possible ainsi que sur les besoins spécifiques qu'ils pourraient avoir concernant la mobilité sur les 5 lignes actuellement en place dans le canton Auxonne – Pontallier-sur-Saône

RAPPEL TRAVAUX

Si le dépôt d'un dossier de demande de déclaration préalable de travaux est désormais une pratique bien acquise dans le cadre de la construction de piscines et d'abris de jardin, nous tenons à rappeler que la construction de véranda, de pergola, l'installation de carport, la rénovation de toiture, le changement de portes/fenêtres, l'isolation par l'extérieur, la réfection de façade et l'installation de panneaux solaires y sont également soumis. (Attention : les services des impôts survolent les communes à l'aide de drone afin de recenser toute installation non déclarée).



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AUX DROITS

La Maison de la Justice et du Droit située à Chenove vous informe gratuitement

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LA CÔTE D'OR

sur vos droits et obligations. Des professionnels du droit vous reçoivent et vous renseignent confidentiellement (greffiers avocats défenseurs des droits) sur des questions comme les prestations sociales ou l'accès à l'aide juridictionnelle.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Toute demande de location des salles communales doit être adressée par écrit (courrier ou mail) au secrétariat de mairie de la commune. Les locations pour le week-end sont comprises du vendredi soir au lundi matin. Le paiement s'effectue après réception du titre de recettes envoyé par le Trésor Public ; la mairie ne conserve dans le dossier que les chèques de caution qui sont demandés jusqu'à la clôture du dossier.

DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2025, les formulaires CERFA pour vos demandes de travaux ont changé. Les nouvelles versions sont disponibles sur le site internet de la mairie ainsi que sur le site service-public.fr. Le dépôt en ligne sur le guichet d'urbanisme est toujours possible.



Guichet Numérique des AUTORISATIONS D'URBANISME

TOUJOURS INFORMÉ

La commune utilise plusieurs supports de communication pour informer les habitants. En plus du bulletin municipal et du panneau d'affichage qui sont les plus traditionnels, vous pouvez également trouver les actualités sur les supports numériques comme le site internet de la mairie, son compte facebook, sur panneau pocket, et le panneau lumineux.



NUISANCES SONORES

Nous avons conscience que les salles communales sont bien souvent louées dans le but de célébrer des événements festifs et joyeux.

Attention cependant au volume de la musique, notamment à l'approche de l'été où portes et fenêtres sont bien souvent ouvertes. Il est également demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal ne trouble pas la tranquillité du voisinage par des aboiements intempestifs.



RESPECT DES ESPACES COMMUNS

Merci de respecter les espaces partagés mis à disposition pour tous dans un cadre de loisirs et de détente. Les agents communaux interviennent souvent pour retirer des bouteilles en verre cassées du petit square des enfants situé vers la mairie. De même qu'au city stade sont souvent ramassés divers déchets comme des canettes, des bouteilles en plastiques et des emballages divers.



ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a acté, lors de la réunion du 6 mai 2024 la suppression d'une cinquantaine de points lumineux dans un souci de préservation de l'environnement par la limitation des gaz à effet de serre.

Certains lampadaires de votre rue sont concernés par cette mesure.



CHIENS ET DÉJECTIONS CANINES

Nous constatons encore souvent que des chiens sans leur maître et non tenus en laisse se promènent (parfois au péril de leur sécurité) dans le village. Pour la sécurité de tous, nous rappelons qu'ils doivent être tenus attachés. De même que leurs déjections doivent être ramassées. Laisser les déjections de votre animal sur la voie publique peut vous exposer en cas de contrôle à une amende de 150 euros par déjection.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toutes saisons, propriétaires et locataires doivent entretenir le trottoir devant leur propriété jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale. Les herbes doivent être retirées à la main, l'emploi de produits chimiques étant désormais interdit.



VIGILANCE CAMBRIOLAGES

En prévision des week-ends prolongés tout au long du mois de mai où les familles pourront prévoir de s'absenter, la gendarmerie rappelle la nécessité de rester vigilants et attentifs face au risque de cambriolages.



NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Il est important de surveiller la création des nids de frelons asiatiques dits « primaires » c'est-à-dire construits entre Avril et Juillet, et de contacter une entreprise spécialisée dans leur destruction dans les plus brefs délais. Pensez ensuite à signaler la présence du nid sur le site <https://lefreelon.com>.

En effet, une fois les nids primaires construits, ils seront au cours de l'été consolidés en nids secondaires, bien plus compliqués et coûteux à supprimer.



TAILLE DES HAIES : RAPPEL

La taille des haies est réglementée et interdite du 15 Mars au 31 Juillet pour les particuliers (nidification des oiseaux).

La haie ne doit en aucun cas venir gêner la visibilité de la circulation ni obliger les piétons à descendre du trottoir pour marcher sur la route. Les contrevenants peuvent être passibles d'une amende de 150 000 € et d'une peine de prison de 3 ans.





RETOUR EN IMAGES

Animations sur Noël

Fin 2024, nous vous avons proposé plusieurs animations sur le thème de Noël dont un concours de dessins, ainsi qu'un spectacle intitulé « Contes mandarine » par la compagnie La Carotte :

- Le concours était pour les enfants de 5 à 10 ans avec 2 catégories : 5-7 ans et 8-10 ans.

Nous avons reçu 18 dessins.

Petit rappel des gagnants :

Clara H. pour les 5-7 ans et Elouan B. pour les 8-10 ans.



5-7 ans, de gauche à droite : Victor C. (2^{ème}), Clara H. (1^{ère}), et Mahé M. (3^{ème})



8-10 ans, de gauche à droite : Eva D. (2^{ème}), Elouan B. (1^{er}), et Katniss B. G. (3^{ème})



- Une trentaine de personnes a assisté au spectacle « Contes Mandarine » à la médiathèque, un moment de poésie pour terminer l'année.

La médiathèque « désherbe »

Depuis le début de l'année, l'équipe de la médiathèque fait du tri dans les collections, cela s'appelle le « désherbage ». Il a pour but d'enlever des collections les documents qui ne sont plus à jour, ceux qui sont peu ou ne sont plus empruntés.

Les livres retirés seront mis en vente prochainement.

Animations à venir

Voici un petit aperçu de ce qui vous attend à la rentrée :

- Participation au Festival Coup de contes proposé par le département : une balade contée aura lieu le samedi 20/09 à 14h30, pour un public familial à partir de 8 ans
- Pour la seconde partie de l'année les oiseaux seront à l'honneur avec différentes animations dont une exposition numérique et interactive « Plumes et compagnie ».

Zoom sur.... Joris Chamblain



Joris Chamblain est un scénariste de bande dessinée et d'albums jeunesse.

Il décide très vite que la Bande-dessinée sera son métier, il s'essaye aux dessins mais se met rapidement à écrire.

En 2011, il signe dans la collection Métamorphose des éditions Soleil «Les carnets de Cerise» avec Aurélie Neyret au dessin. Elle connaît un très beau succès auprès du jeune public et de la critique et sera lauréate du Fauve jeunesse en 2014 lors du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Aujourd'hui, il consacre tout son temps à l'écriture de scénario de bandes-dessinées, de livres jeunesse et s'essaye même au roman.

Il reçoit le Prix Livrentête 2019 Catégorie BD Junior, pour «Journal d'un enfant de lune» avec Anne-Lise Nalin.

Disponibles à la médiathèque :

Série BD « Les carnets de Cerise »
Série BD « Sorcières sorcières » (existe également en format roman)
Série BD « Enola et les animaux extraordinaires »



CE2 - CM1

L'E.P.S à l'école

L'E.P.S. à l'école (Education Physique et Sportive) peut prendre différentes formes et permet d'utiliser les différentes installations que la Commune met à notre disposition, notamment le City Stade et la Cité de la Joie. Cette année scolaire, tous les élèves de l'école élémentaire ont à nouveau pu participer à un cycle basket lors de la quatrième période en mars-avril au City Stade les lundis, avec la présence d'Alex, coach du club auxonnais. Il a su prodiguer ses conseils avisés et mettre en mouvement de belles phases d'entraînements et de jeux.

Lors de la période 3 en janvier-février, la classe des CE2-CM1 s'est perfectionnée au badminton en intérieur, activité commencée dès le CP.

Cette dernière période de l'année scolaire est réservée aux activités d'athlétisme et de danse pour cette classe (une chorégraphie est en préparation pour le spectacle de la kermesse qui aura lieu le 14 juin prochain).



CM1 - CM2

Le lundi 14 avril dernier, la classe de CM1/CM2 de Mme Lamborot a participé à un atelier ayant pour thème « les gestes qui sauvent ».

La municipalité a organisé cette petite formation d'une matinée pour les élèves de CM2 afin qu'ils puissent aborder leur entrée au collège avec des connaissances solides sur les gestes à tenir en cas d'accident, de blessures de la vie quotidienne.

Deux pompiers du SDIS de Genlis ont pris en charge les élèves en deux groupes et ont abordé les sujets suivants :

- le protocole à suivre : Qui appeler en cas d'urgence ?
Quels sont les numéros d'urgence ?
Quelles informations donner au téléphone ?
- Dans quel ordre agir ?
- Que faire en cas d'étouffement ?
- Que faire si quelqu'un a un malaise ?
- Que faire en cas de coupure grave ?
- Que faire si quelqu'un est inconscient ?
- Que faire si quelqu'un ne respire plus ?



Tous les élèves ont été très intéressés par cet atelier de formation plus que nécessaire pour savoir réagir dans des situations qui ne sont fort heureusement peu courantes mais qui nécessitent rapidité, calme, réactivité, douceur et sérénité.

Tous espèrent que cette formation puisse être pérennisée et que nos élèves en bénéficient chaque année avant leur départ au collège.

Cette année scolaire, les élèves de la classe de CP / CE1 travaillent sur le thème de la mare en partenariat avec Mme Sandra Avril que nous rencontrons régulièrement à travers différentes interventions en classe ou directement sur place.

Au mois d'octobre, nous avons donc nettoyé les abords de la mare municipale.

Au mois de février, les élèves ont travaillé en ateliers sur ce thème en classe et depuis le mois de mars nous avons eu la chance de découvrir des têtards dans la mare et de travailler sur place.

Estelle Timmerman



MATERNELLE

Après les vacances de Noël, les élèves de l'école maternelle ont eu le plaisir d'accueillir leur nouvelle mascotte.

Elle s'appelle Arlette.

C'est un lapin Bélier adorable qui aime le contact avec les enfants.

Chaque classe se relaie à tour de rôle afin de l'accueillir dans la semaine.

A l'occasion, elle pourra partir à la rencontre des élèves de l'école élémentaire.

Quand les enfants ne sont pas à l'école, elle passe son temps au sein d'un foyer qui prend soin d'elle.



Le 10 février, l'école maternelle a pu assister à une magnifique représentation du théâtre Billenbois sur le thème du cirque à l'espace rural.

Les enfants ont pu découvrir des marionnettes animées grâce à des fils et fabriquées en matières recyclées. Ils ont également pu découvrir des œuvres de peintres célèbres joliment insérées au sein de l'histoire racontée. Ce fut un très beau spectacle formidablement joué.



INTERVIEW AVEC CARINE DESPOIS ENTREPRENEUR A VILLERS-LES-POTS

Je m'appelle Carine DESPOIS nom de jeune fille CHIGNARD, je me suis mariée avec Aurélien DESPOIS à Villers-Les-Pots en 2017. J'ai 2 enfants, Bryan 17 ans et Kéyan 16 ans. Nos loulous ont toujours connu Villers-Les-Pots, car nous avons acheté une maison sur la commune en 2008.

Nous recherchions entre Dijon et Dole proche de nos familles respectives et c'est à Villers-Les-Pots que nos recherches se sont arrêtées avec l'autoroute, les grandes surfaces, les petits commerçants et les écoles, tout est à proximité.

Nous aimons la nature, nous balader, nous faisons beaucoup de sport, de la marche de la course à pied, donc être à la campagne, c'est l'idéal.

Sur la commune, il y a pas mal de parcours qui sont sympas à faire et c'est une commune qui est très animée avec beaucoup de manifestations, et puis les gens sont très agréables.

Quand nous avons acheté en 2008, je travaillais chez JTEKT, au service qualité où j'ai travaillé pendant + de 10 ans, je faisais les 3/8, une fois de nuit, une fois d'équipe d'après-midi ou de matin, et de week-end.

Nous voulions 2 enfants d'âge rapprochés et Kéyan a suivi son frère de 9 mois, ce qui fait que j'ai pris mon congé parental pour élever mes 2 enfants, et suite à cela, je me suis consacrée à ma vie professionnelle.

J'ai décidé de me reconverter, d'où la création de mon entreprise en 2011 que j'ai développée en double activité pendant un an.



Je travaillais chez JTEKT, le matin ou l'après-midi et je développais mon activité sur mon temps libre afin de créer un minimum de clientèle pour pouvoir quitter mon emploi. Je ne suis pas restée sans activité. Je travaille dans le service à la personne. Aujourd'hui, je suis entièrement dans le service à la personne en Micro entreprise.

Mon activité est principalement du ménage, du repassage, de l'aide administrative, de la livraison de repas ainsi que de la livraison de courses.

Je travaille essentiellement sur Villers-Les-Pots, Auxonne, Athée, Lamarche-sur-Saône, Tart-Le-Haut... Mon secteur est d'environ 15 kilomètres à la ronde. Pour les horaires, je suis disponible de 7h30 le matin, jusqu'à 18 heures le soir, je ne travaille pas le week-end. Pour le repassage, en général je propose de prendre le linge et faire le repassage à mon domicile.

Je suis assez souple sur les horaires, et je suis bien organisée pour satisfaire mes clients, et toujours trouver un moyen de les arranger. Je travaille seule, ce qui est un plus, car les clients me font confiance, et je suis très discrète. J'aime beaucoup mon travail, car avant tout cela relève du relationnel et j'aime avant tout organiser mon temps de travail. Le fait de rendre service aux personnes me fait beaucoup plaisir et c'est une satisfaction personnelle. Puis je crée une confiance et des liens avec mes clients à long terme.

Pour ma clientèle aujourd'hui, j'ai 1/3 de personnes âgées et 2/3 de personnes en activité, qui me font confiance puisque j'interviens quand ceux-ci ne sont pas là. Lorsqu'ils rentrent, la maison est propre et je suis partie.

Aujourd'hui, l'avantage de faire appel à mes services vous permet d'avoir confiance, que je prenne mes habitudes sur votre maison, et important aussi, je suis votre unique interlocutrice et je m'occupe de tout pour vous (l'entretien de votre intérieur, de la facturation, je paye les charges à la fin du mois).

Avec mon agrément la micro entreprise peut vous faire bénéficier du crédit ou réduction d'impôts et de l'avance immédiate sur le taux horaire, vous avez 50% de remise immédiate, vous n'êtes pas obligés d'attendre automatiquement 1 an.

Sur 25 euros de l'heure cela ramène à 12,50 euros de l'heure. J'ai un numéro de Siret, une responsabilité civile pro etc...



UN MASSAGE, DE L'ÉNERGÉTIQUE : UNE PAUSE BIEN-ÊTRE DANS VOTRE QUOTIDIEN.



Peu importe vos besoins, que vous soyez une personne stressée cherchant à se détendre, un sportif en quête de récupération, en manque d'énergie, des massages et/ou de l'énergétique peuvent vous aider.

Je suis Emilie Benoit, praticienne certifiée en massages bien-être depuis

six ans. Je me suis formée à l'école française de massages de Dijon. J'ai ajouté par la suite l'énergétique.

Installée au cabinet médical de **Villers les Pots** depuis avril 2024, je vous accueille avec toute **ma bienveillance et mon professionnalisme**. A travers des gestes précis et une écoute attentive, je vous guide vers un mieux-être.

Mon protocole est sur des temps différents d'une demi-heure à une heure trente, je vous propose des **massages du corps ainsi que du visage** (modelage et massage facial japonais "KOBIDO"). Le **massage énergétique** ainsi que la **kinésiologie énergétique**, qui est une méthode de libération émotionnelle. Le tout s'adresse aux adultes ainsi qu'aux enfants.

Vous pouvez suivre mon activité sur Facebook, Instagram "Emily Massage

Intuitif" retrouver mes tarifs sur Google et me contacter directement au 06.17.06.99.70. pour plus d'informations et prise de rendez-vous. Bien à vous,



ENTRETIEN AVEC UNE POTIERE

Maeva LULLIER

Je m'appelle Maëva LULLIER, j'ai 31 ans et je vis avec mon fils Lysandre et mon conjoint Jonathan. Nous avons acheté notre maison en juillet 2020 et c'est après avoir réalisé de nombreux travaux par nos propres moyens que nous avons emménagé sur Villers en décembre 2020.

Avant de nous installer ici, nous habitions à Saulon-la-Chapelle, dans le sud dijonnais et c'est en revenant d'une visite de maison que Poncey-les-Athée que nous avons vu la pancarte « A vendre » sur la maison de famille des Lemasson.

Dès notre installation, j'ai souhaité m'investir dans le village, et c'est donc dans cette optique que j'ai rejoint l'association de parents d'élèves Boule de Gomme lorsque mon fils a fait sa première rentrée scolaire en petite section de maternelle.

Jonathan et moi travaillons tous les 2 sur Dijon, lui en tant que plombier et moi comme auxiliaire spécialisée en clinique vétérinaire. Nous avons 4 chats à la maison. Ils sont tous issus de sauvetage. Les chatons errants mal en point sont monnaie courante dans ma clinique et c'est comme ça que beaucoup sont arrivés chez nous « juste pour les soins » et ne sont jamais repartis de notre canapé !

Lorsque ce n'est pas en clinique, c'est sur Villers que je suis amenée à faire du sauvetage : j'ai trouvé Chapeline, errante, dans le jardin de nos amis... J'ai entrepris de nombreuses recherches pour retrouver son éventuel propriétaire. Personne ne s'étant manifesté, nous l'avons donc adoptée.

Virgule quant à elle a été trouvée abandonnée dans un bois de la commune avec sa probable sœur alors qu'elles n'avaient que 2 à 3 semaines tout au plus. Parfois,

partir faire un jogging entre copines peut vous faire rentrer à la maison accompagnée...

Je profite d'ailleurs de l'histoire de ces 2 chattes pour rappeler l'importance de la stérilisation et de l'identification de nos animaux domestiques que ce soit au moyen d'un tatouage ou d'un transpondeur électronique. L'identification est obligatoire depuis 2012 et il s'agit du seul lien légal entre l'animal et son propriétaire.

Concernant la stérilisation des chattes et la castration des chats qui ont accès à l'extérieur, j'aimerais sensibiliser les propriétaires d'animaux au fait que la prolifération des chats est extrêmement rapide. Lorsqu'il y en a trop sur un même territoire, le chat devient alors un nuisible et peut même occasionner des problèmes sanitaires pour les populations (transmission de parasites intestinaux via les déjections par exemple).

Avec au départ un seul couple de chats, il est possible d'arriver à plus de 20 000 chats en seulement 4 années !

La stérilisation/castration est aussi une manière efficace de protéger ses animaux contre les désagréments liés aux hormones : disparition du domicile pendant les périodes de reproduction, bagarres qui entraînent des transmissions de maladies mortelles, de plaies... Si on les aime, alors on les protège !

De même, si vous pensez avoir près de chez vous des chats dits « libres et entiers » (donc sans propriétaire et non castré/stérilisé), vous pouvez vous rapprocher de la mairie qui travaille en étroite collaboration avec la SPA de Dole.

Vous l'aurez remarqué, les animaux occupent un grand espace dans ma vie, mais nous avons également une vie sociale riche : nos familles, avec lesquelles nous entretenons des liens étroits,



sont réparties entre Dijon et Dole. Nous avons également beaucoup de nos amis sur Villers les Pots.

Parmi nos autres loisirs familiaux, il y a les jeux de société. Ils occupent une surface non négligeable de notre salon puisque nous avons à l'heure actuelle 284 jeux. J'aime faire découvrir l'univers des jeux de société : c'est pourquoi j'anime parfois des rencontres autour de ce thème avec la médiathèque de Villers dont l'accueil est toujours aussi chaleureux. Avis aux joueurs du village, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires !

Enfin, mon fils et moi faisons partis du Judo Club Auxonnais depuis plusieurs années. Je pratique le taïso, et Lysandre et moi pratiquons tous les 2 le judo.

Nous espérons passer encore de nombreuses années dans notre jolie commune et que notre fils puisse à son tour s'investir dans les associations locales comme les Jeunes du Val de Saône que je salue. Notre association Boule de Gomme collabore souvent avec eux lors des soirées organisées dans le village et c'est toujours dans le plaisir et la bonne humeur !!!

En résumé, j'aime profondément notre vie à Villers et je suis fière d'être Potière !



A L'ARRIVÉE DE L'AUTOMNE, GRAND CHÊNE RACONTE-MOI.

L'automne bientôt s'installera, délicatement il prendra la place de l'été. Les changements opéreront. Phase de transition, c'est lui qui nous alerte et nous prépare. La vie sauvage qui nous entoure perçoit bien ce changement. Nous le constatons également. Les jours ne s'éternisent plus, l'aube matinale se fait plus fraîche, les chants des oiseaux plus discrets. Oui le changement de saison et bien là.

Le Grand Chêne y est réceptif, c'est comme cela depuis toujours pour lui. Finit l'effervescence des saisons passées, le bourdonnement des insectes dans ses fleurs, le piaillage des nichées d'oiseaux dans ses branches, les courses-poursuites des écureuils sur son tronc. Finit la croissance fulgurante de ses rameaux en recherche perpétuelle de lumière, son énergie vitale.

Alors désormais, à quoi bon s'épuiser à exposer cette chlorophylle verdoyante, si les rayons solaires ne sont plus là pour s'y attarder. Le Grand Chêne perd de sa superbe ! La métamorphose chromatique a commencé. Sa photosynthèse se désactive lentement. La circulation de l'énergie vitale qui le parcourt habituellement s'amoindrit, la sève ne monte plus. Il se déplume, feuille par feuille il se déleste. Mieux que nous, la végétation sait s'imposer un repos lorsque la croissance n'est plus envisageable. Ce repos végétatif qu'elle s'offre et une véritable pause salvatrice. La végétation s'économise pour l'avenir !

Le Grand Chêne consacrera ses dernières forces de la saison à mener à terme sa mission, celle qui lui est si précieuse et qu'il accomplit soigneusement depuis des semaines : perpétuer l'espèce ! Sa stratégie bien rodée permettra aux générations futures de voir le jour d'ici quelques mois. Alors cet



automne, ils sont bien là ! A maturité, bien ronds sous leur petit chapeau, remplis d'énergie, se balançant au-dessus du vide, accrochés à leurs pétioles. Ils ne demandent plus qu'à faire le grand saut, celui qui les ramènera aux origines. Celui qui leur permettra de retrouver cette terre protectrice et nourricière dans laquelle il ne demandent qu'à s'enfouir.

Le Grand Chêne lâche ses glands ! Une journée tempétueuse et c'est l'hécatombe ! Ils se retrouvent tous en même temps, quelques mètres plus bas. Si certains feront le régal des sangliers, d'autres ne bougeront plus. Ils patienteront sous cette couche d'humus qui sera plus épaisse jour après jour, et ce jusqu'au renouveau, le retour du printemps. Et c'est à ce moment

seulement qu'ils puiseront dans les réserves que leur a laissé le Grand Chêne pour se donner la première impulsion de vie ! D'abord une racine, puis d'autres et enfin quelques feuilles pour capter les premiers rayons de soleil. Les conditions sont de nouveau favorables, c'est la renaissance.

Si l'automne nous paraît parfois morne et semble sonner le glas d'une belle époque, c'est au contraire souvent une promesse d'espoir pour les saisons à venir. Alors profitons nous aussi de cette saison éclatante de couleurs, laissons-nous porter, ralentissons le rythme et apprécions l'automne à sa juste valeur.

Sandra Avril
Animatrice environnement



BOULE DE GOMME

Récolter des fonds pour aider à financer les sorties organisées par les enseignants de l'école tout en contribuant à l'animation de notre village : tel est l'objectif de l'association Boule de Gomme !

Nous avons eu le plaisir de vous retrouver le 14 juin dernier à l'occasion de la kermesse de l'école. L'occasion de profiter ensemble d'un moment festif autour des traditionnels stands de jeux après avoir assisté à un beau spectacle préparé par les enfants, les enseignants et les animatrices du périscolaire. Nous les remercions tous chaleureusement !

Nous remercions également toutes les personnes qui nous sont venues en aide, les commerçants qui ont participé à notre tombola, les Jeunes du Val de Saône qui ont préparé leurs délicieux burgers en fin de journée ainsi que la municipalité pour son aide logistique et le prêt du stade.

Durant l'été, deux autres rendez-vous sont à noter :

- Le concours de pétanque qui aura lieu au stade le dimanche 20 juillet.
Ouverture dès le matin.
Accueil dès 9h30.
Barbecue et buvette sur place.
- Le bal qui se déroulera au stade le samedi 30 août à partir de 19 heures.
Barbecue et buvette seront également disponibles sur place pour vous rafraîchir et vous restaurer.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble de bons moments.

ASSOCIATION ÉNERGIE ET SANTÉ

Chaque semaine, hors vacances scolaires, l'association Energie et Santé dirigée par la présidente Marie-Claude Morin et les 2 vice-présidents Daniel Graf et Serge Sgrillo, habitants de Villers les Pots propose à la Salle des Fêtes de Villers les Pots :

Lundi	17h30	Gym douce avec Anita Salomon
	19h	Yoga avec Jacqueline Meyer
Mardi	18h	Fit'Danse enfants avec Maude Beaufaucht
Mercredi	19h	Zumba adulte avec Isabelle Thévenard
	20h	Gym aérobic avec Isabelle Thévenard
Jeudi	17h45	Gym douce avec Anita Salomon
	19h15	Danses du Monde avec Claudine Gaillet
	20h30	Line-Danse avec Sylvie Viardot

Des randonnées pédestres un dimanche par mois et des promenades de santé en semaine sont également animées par Anita Salomon.

Chaque année, l'association invite une troupe locale pour un spectacle à la Cité de la Joie. Cette année, ce sera la troupe Alcazar de Tréclun découverte par Serge qui se produira le samedi 15 novembre 2025.

Rappelons que l'association a fêté ses 30 années d'existence en avril 2024. De nombreuses personnes s'étaient déplacées pour cette sympathique fête dont des anciens adhérents et quelques anciennes animatrices.

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera à la Cité de la Joie le Jeudi 19 Juin à 20h30. Tous les adhérents sont invités ainsi que toute personne désireuse de faire connaissance de l'association et de sa sympathique équipe dirigeante. La rentrée se fera Lundi 8 septembre 2025.

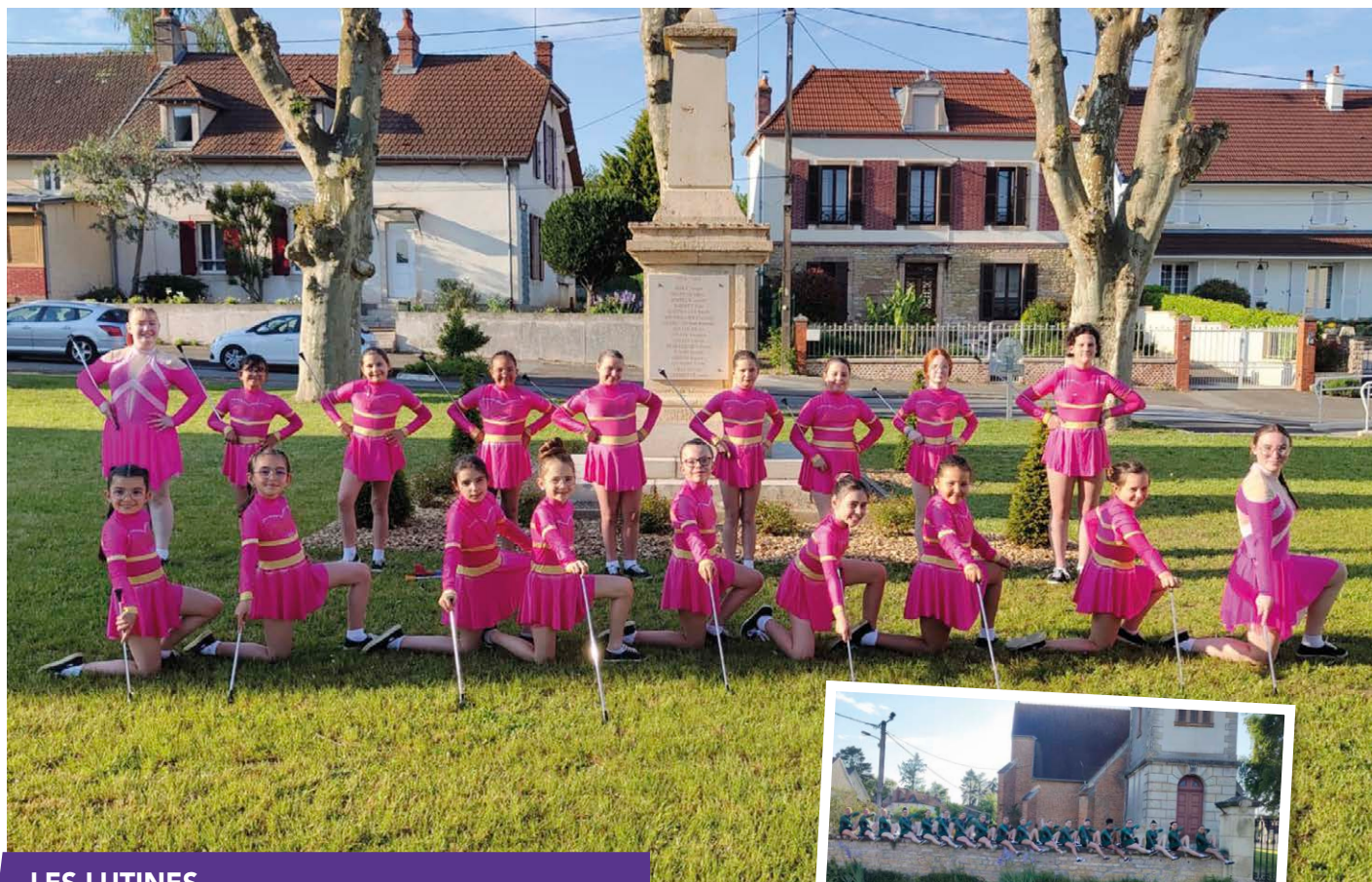
LES RANDONNEURS

Club cyclo FFCT

Les sorties club ont lieu chaque lundi mercredi et samedi à 13h30 (80km), dimanche et jours fériés à 9h00 (65km).

Trois groupes de niveaux différents, essentiellement du vélo de route et quelques sorties VTT.

Philippe Besson.



LES LUTINES



Pour cette première partie de l'année 2025. Les Lutines ont eu envie de voir la vie en couleur avec l'investissement de nouveaux costumes. Nous serons présente à beaucoup d'évènement durant la deuxième partie de l'année :

- Fête de la bière à Auxonne le 14 juin
- Fête de la musique à Villers-les-pots le 21 juin
- La marche Gourmande à Villers-les-Pots le 28 juin
- La fête de l'Oignon à Pluvet début Septembre
- Octobre rose à Villers-les-Pots
- Grande soirée choucroute à la salle Agora de Genlis le 15 Novembre
- Marché de Noël les 22 et 23 novembre à Villers-les-Pots





USV

Projet associatif, projet éducatif, projet sportif

A l'USV, les dirigeants, les éducateurs, les familles et les partenaires ont à cœur de proposer un cadre de vie qui allie les valeurs associatives, éducatives et sportives. Quelques projets ont marqué cette saison :

Les stages de vacances où l'on joue au foot mais pas seulement : course d'orientation, Koh Lanta, journée neige, défis, sensibilisation aux émotions, à l'environnement...



Sensibilisation au handicap avec une séance partagée avec des jeunes atteints de trisomie.



Séance d'entraînement avec le sélectionneur de l'équipe de France féminine U19 : Philippe Joly



Soutien à nos équipes nationales



Formations de nos éducateurs



Portes-ouvertes et séances découvertes en juin et en septembre pour les féminines de 2019 à 2008.

Plus d'info sur
<https://www.facebook.com/VillerslesPotsFeminines/>

Ou auprès de Mme CORREIA,
 06 80 98 46 27

Liste des associations

Nos associations vous proposent des activités de loisirs,
sportives ou créatives... tout au long de l'année!

REJOIGNEZ LES !

AMICALE MOBILISES ET ANCIENS COMBATTANTS

DUBOST Christophe
06 41 79 82 00
amacvillers@gmail.com

UNION SPORTIVE DE VILLERS LES POTS

CORREIA Aurélie
06 80 98 46 27
aurelie.correia21@laposte.net

BOULE DE GOMME

MARTEAU Stéphane
06 17 41 04 53
bouledegomme21@gmail.com

AU FIL DE L'EAU

LENEUF Gilles
06 88 42 37 36
gabriel3@caramail.fr

ENERGIE ET SANTE

MORIN Marie-Claude
07 85 51 49 64
jpmcmorin@wanadoo.fr

LA BOULE DES POTIERS

LE FLOCH Nicolas
06 47 97 41 62
labouledespotiers@gmail.com

LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE

HUMBERT Alex
06 88 93 22 64
lesjeunesduvds@gmail.com

VILLERS EN FÊTE

MARTEAU Stéphane
06 17 41 04 53
stmarteau@gmail.com

LES LUTINES

GUICHARD Sandrine
06 78 56 62 52
sandrine21.guichard@orange.fr

LES AMIS DE VILLERS

LALLEMENT Jacques
06 27 19 99 00
lesamisdevillers@outlook.fr

RANDONNEURS DE VLP

BESSION Philippe
06 50 45 68 14
bbessphi21@gmail.com

BOUILLEURS DE CRUS

RAVERAT Rodolphe
06 62 48 29 30
rodolphe.raverat@orange.fr

SAINT HUBERT

DROUELLE Daniel
06 33 28 72 05
jean-philippe.sanz@orange.fr



Nos partenaires



- Gros œuvre
- Menuiseries
- Fabricant de Menuiseries Bois (Qualibat 3552)

DONOLO

21130 FLAGEY-LES-AUXONNE

03 80 77 11 50

contact@donolo.fr donolo.fr



OPTIQUE GRANET

Auxonne

A domicile ou en boutique
Et sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture

1 rue de Bourg 21130 Auxonne
Tel: 03.80.37.32.45 optique-granet@orange.fr



Espaces Verts

Entretien - Elagage - Abattage
Cours et Clôtures

Ent. Debessel S.

21 130 Villers les Pots
07.71.06.72.84
dspaysage21@gmail.com

893 850 784 R.C.S Dijon



03.80.27.09.27
7, route de Dole
BP 23
Maison Dieu
21170 Losne

Joël Demange
LA BOISSON PAR NATURE !

joel.demange@maisonpernet.com
www.maisonpernet.com

Taxi Monin

Villers - Les - Pots

06 78 46 22 89

Monin-Baroille Dominique
26 Rue du Breuil
21130 Athée

Conventionné CPAM
Toutes distances

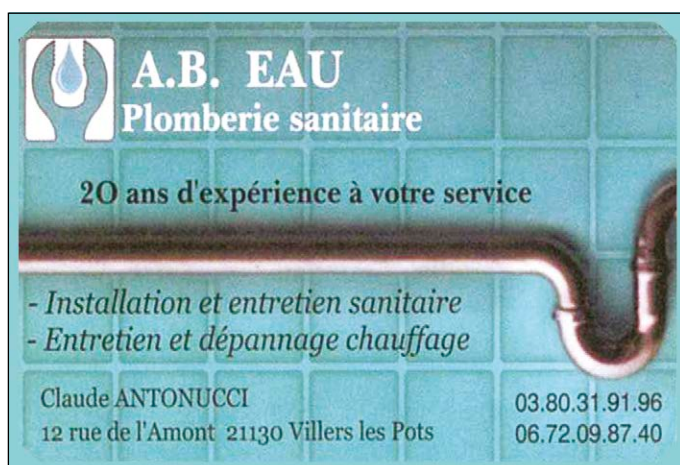
taximonin21@gmail.com
Commune de Stationnement : Villers-les-Pots N° 2



JOIGNABLE
7j/7 et 24h/24

**POMPES FUNÈBRES
MAGNO**

Organisation complète des obsèques
Transport de corps - Articles funéraires - Caveaux
Monuments - Contrats Obsèques - Entretien de sépultures



A.B. EAU
Plomberie sanitaire

20 ans d'expérience à votre service

- Installation et entretien sanitaire
- Entretien et dépannage chauffage

Claude ANTONUCCI
12 rue de l'Amont 21130 Villers les Pots

03.80.31.91.96
06.72.09.87.40



BOUCHERIE CHARCUTERIE

VAUTRIN

Boucher - Charcutier - Traiteur

Buffets
Mariage
Cocktail
Toutes réceptions

79, rue A. Masson - 21130 Auxonne
boucherie.vautrin21@orange.fr

Tél. 03 80 37 31 33



SARL MECA'SAONE 21

REPARATION , ENTRETIEN
& VENTE DE MATERIEL
motoculture, compresseur, matériel BTP,
groupe électrogène ...

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

ZA des granges hautes
Rue Bief Pérou
21 130 AUXONNE

Tel: 03.80.77.10.59
Tel portable: 06.87.44.73.59
mail: mecasaoane@gmail.com

Manifestations 2^{ème} semestre 2025



21 JUIN 2025
LES LUTINES
BAL POPULAIRE
SOUS LES MARRONNIERS
DEVANT L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



28 JUIN 2025
USV
MARCHE GOURMANDE



06 JUILLET 2025
COMITÉ DES FÊTES
VIDE GRENIER



19 JUILLET 2025
BOULE DE GOMME
CONCOURS DE PÉTANQUE
STADE



30 AOÛT 2025
BOULE DE GOMME
BAL DE VILLAGE
STADE



07 SEPTEMBRE 2025
ANCIENS COMBATTANTS
VIDE GRENIER



19 SEPTEMBRE 2025
BAR EPHEMERE
SALLE CITÉ DE LA JOIE



4 OCTOBRE 2025
OMELETTE GÉANTE
SALLE CITÉ DE LA JOIE



4 et 5 OCTOBRE 2025
FÊTE PATRONALE
PLACE DU VILLAGE



11 OCTOBRE 2025
OCTOBRE ROSE
SALLE CITÉ DE LA JOIE



12 OCTOBRE 2025
LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE
VIDE GRENIER



8 NOVEMBRE 2025
USV
REPAS
SALLE CITÉ DE LA JOIE



11 NOVEMBRE 2025
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



15 NOVEMBRE 2025
ÉNERGIE ET SANTÉ
PIÈCE DE THÉÂTRE
SALLE CITÉ DE LA JOIE



5 DÉCEMBRE 2025
TÉLÉTHON
SALLE CITÉ DE LA JOIE



22 et 23 DÉCEMBRE 2025
LES LUTINES
MARCHÉ DE NOËL
SALLE CITÉ DE LA JOIE



24 DÉCEMBRE 2025
RENDEZ VOUS AVEC LE
PÈRE NOËL ET FEUX D'ARTIFICE
PLACE DU VILLAGE